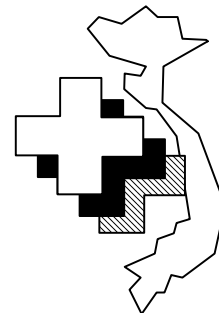


# COMITE SUISSE - VIETNAM ( COSUNAM )

---



Président  
Secrétaire Général

Thierry OPPIKOFER  
Luy NGUYEN TANG

**Monsieur  
l'Ambassadeur  
Vu Dung**

**Mission du Vietnam  
30 Chemin des Corbillettes  
1218 Grand-Saconnex**

Genève le 29 août 2011

Concerne : Intervention pour le groupe de dissidents de la province de Ben Tre, province du Vietnam

Monsieur l'Ambassadeur,

Par la présente, nous souhaitons vous informer que notre comité suit avec une attention particulière le dossier « Groupe des dissidents de Bêñ Tre ».

Malgré plusieurs interventions internationales, ces 7 dissidents ont été condamnés à de lourdes peines de prison lors du 1<sup>er</sup> procès le 30 mai dernier et ensuite en appel le 18 août dernier. Il est particulièrement consternant d'apprendre le 12 août dernier que leur avocat Me Huynh Van Dong a été radié arbitrairement du barreau de Dak-Lak ce qui a amoindri considérablement leurs moyens de défense.

Notre comité a pris la décision de constituer une task-force de trois personnalités politiques genevoises afin de prendre toutes les mesures pacifiques et légales d'intervention en faveur de ces dissidents et notamment pour les conditions de détention de Mme Tran Thi Thuy. Nous vous rappelons qu'en vertu de l'article 71 de votre Constitution, l'intégrité physique et morale des détenus doit être respectée.

Comme ce fut le cas pour le dossier de la dissidente Mme Tran Khai Thanh Thuy avec notamment l'intervention de la Ville du Grand-Saconnex ( lettre du 4 août 2011- réf. JMC ), notre task-force interviendra à tous les niveaux nécessaires de la Confédération Helvétique et aussi sur place au Vietnam si nécessaire.

Dans l'intervalle, nous vous présentons, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Au nom du comité

Thierry Oppikofer

Luy Nguyen Tang

Annexes : Communiqué du 28 mai et liste des trois personnalités suisses

---

" Lorsque les hommes sont libres de choisir, ils choisissent la liberté "